



DOSSIER DE DEMANDE D'UN FONDS DE CONCOURS

COMMUNE :

COMMUNE DE CERBERE

Pièces à joindre à votre dossier de demande :

- la fiche de présentation (Fiche n°1) Cette fiche est essentiellement destinée à identifier l'interlocuteur du projet au sein de votre commune.
- la délibération de la commune sollicitant le fonds de concours auprès de la Communauté de Communes ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS. (Modèle en Fiche n° 2 : Exemple de délibération portant demande d'un fonds de concours).

Cette délibération devant être transmise à la collectivité au plus tard un mois avant le conseil communautaire pour lequel le maire sollicite un examen.

- une note explicative et descriptive du projet (Fiche 3), Cette partie est destinée à vous aider à préciser votre demande de fonds de concours auprès de la CC-ACVI (Intérêts du projet, la faisabilité...).
- les devis

- le plan de financement prévisionnel du projet (Modèle en Fiche 4), Si vous disposez déjà d'un budget établi sous cette forme et, aussi détaillé, il vous suffit de le transmettre sans remplir cette fiche.
- le calendrier prévisionnel - le cas échéant, état des demandes de subvention auprès d'autres organismes

Introduction - Présentation de la commune et de son projet

Identification :

Nom de la commune : Commune de Cerbère

Adresse: 23 avenue du Général de Gaulle 66290 CERBERE

Courriel : dgs@mairie-cerbere.fr

Intitulé du projet :

Opération de mise en sécurité du toit du gymnase – sécurisation des stationnements

Identification de la personne chargée du dossier :

Nom : LAVAIL

Prénom : Priscillia

Qualité : DGS

Téléphone : 04 68 88 63 18

Courriel : dgs@mairie-cerbere.fr

I- **Délibération portant demande d'un fonds de concours**

N°049/2022
Nombre de Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 13
Procurations : 2
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0
Convocation : 02/09/2022

Envoyé en préfecture le 20/09/2022
Reçu en préfecture le 20/09/2022
Affiché le 
ID : 066-216600486-20220908-DEL049_2022-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CERBERE
Séance du 8 septembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-huit septembre à 17 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de **CERBERE** dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur le Maire, Christian GRAU.

Présents : MM. Christian **GRAU**, Françoise **BASTELICA**, Jérôme **CANOVAS**, Marie **ARIZA**, Luis **ARES**, Daniel **GALY**, Boris **IGONET**, Yannick **CONEGERO**, Carole **UCIEL**, Claire **KIRCH**, Jean-Louis **MARQUES**, Michel **BIAL**, Régine **LEVACHER**.

Procurations :

Madame Marie **CABASSOT** a donné procuration à Madame Marie **ARIZA**
Madame violaine **MARIANNE** a donné procuration à Monsieur Yannick **CONEGERO**

Absents excusés :

Madame Marie **CABASSOT**
Madame violaine **MARIANNE**

OBJET : 7.5 – Finances Locales – Subventions - Demande de fonds de concours à la communauté de communes

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V ou L5215-26 ou L5216-5 VI,

Vu la délibération du Conseil communautaire, en date du 20 septembre 2021 approuvant le Règlement d'attribution des fonds de concours de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illiberis

Vu les Statuts de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illiberis,

Considérant que la Commune de CERBERE entend solliciter auprès de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illiberis, une subvention pour financer la réfection des garde-corps du gymnase communal, et que dans ce cadre il est envisagé de demander un fonds de concours à la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illiberis,

Considérant que les gardes corps situés sur le toit du gymnase sont dangereux car très vétustes et menacent de céder,

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement joint en annexe à la présente délibération,

Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

Envoyé en préfecture le 20/09/2022

Reçu en préfecture le 20/09/2022

Affiché le



ID : 066-216600486-20220908-DEL049_2022-DE

- De demander un fonds de concours à la Communauté de Communes Alpes Côte Vermeille Illiberis en vue de participer au financement de la réfection des gardes corps du gymnase de CERBERE à hauteur de 20 000 € sur un montant total prévisionnel de dépenses HORS TAXES de 42 570.00 € soit 46.98%

- D'Autoriser le Maire à signer tout acte afférant à cette demande

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir déposé au Tribunal Administratif de Montpellier (Espace Pitot, 6, rue Pitot, 34063 Montpellier cedex 02) dans les deux mois de son affichage après transmission en Sous-Préfecture. Elle peut aussi faire l'objet, dans le même délai d'un recours gracieux ou hiérarchique.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire



Christian GRAU

Certifié exécutoire

Transmis à la Sous-Préfecture P.O. le :
Affiché / Notifié le :

II- Note explicative et descriptive du projet - Motivation de la demande

- Intérêt du projet pour la commune

La commune dispose d'un parking sur le toit du gymnase permettant aux administrés de stationner leur véhicule afin de pouvoir accéder aux commerces et équipements du territoire communal.

Situé à 200 mètres du cœur de ville lieu le toit du gymnase est central et permet aux usagers d'accéder rapidement aux installations locales de tourisme et de patrimoine

Néanmoins, situé à plus de 20 mètres du sol, les gardes corps qui en assuraient la sécurisation contre les chutes étaient très vétustes et menaçaient de céder.

Il était indispensable de pouvoir procéder à leur remplacement.

Le projet permettra la sécurisation de l'accueil des locaux et des visiteurs

- Intérêt du projet pour le territoire

Le projet présente de l'intérêt pour le territoire communautaire puisque le gymnase peut être utilisé dans le cadre de manifestations telles que des rencontres sportives, des manifestations culturelles, pièces de théâtres etc...

De plus, ce nouveau garde-corps placé sur le toit du gymnase sécurisera ce promontoire qui offre une vue à 180° sur la baie et l'arrière-pays et permet de pouvoir apprécier les paysages en toute sécurité.

- Faisabilité du projet (aspect fonciers, juridiques, techniques)

Le gymnase est de propriété communale, au niveau techniques les normes réglementaires de hauteur seront respectées

Calendrier du projet

Les travaux seront achevés d'ici la fin de l'année 2022

III- Modèle de budget prévisionnel

Envoyé en préfecture le 20/09/2022
Reçu en préfecture le 20/09/2022
Affiché le 
ID : 066-216600486-20220908-DEL049_2022-DE

Annexe à la délibération n° 049-2022
Plan de financement gardes corps du gymnase
Demande de fonds de concours à la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille
Illiberis

Plan de financement

DEPENSES				RECETTES		
POSTE DE DEPENSE	MONTANT HT	MONTANT TVA	MONTANT TTC	FINANCEMENT DU PROJET	TAUX	MONTANT
REFECTION DES GARDES CORPS DU GYMNASSE MUNICIPAL	42 570.00€	8 514.00 €	51 084.00€	COFINANCEUR SOLLICITÉ		
				COMMUNAUTE DE COMMUNES ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS	47 %	20 000.00 €
				AUTOFINANCEMENT	53 %	22 570.00 €
TOTAL	42 570.00€	8 514.00 €	51 084.00 €	TOTAL	100 %	42 570.00 €

* Selon l'article L5215-26 du Code Général des Collectivités Territoriales, le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours

IV- Devis du projet



SARL LEONARD & OLIVE

ZA LA MIRANDE
2, Rue de l'Industrie
66240 ST ESTEVE
Tél : 04 68 63 83 64
Fax : 09 82 63 20 74

SARL au capital de 200 000€
Mail : contact@lo66.fr

Devis

ST ESTEVE, le 17/05/2022

Numéro : 220449

Date de validité : 21/05/2022

Affaire : -1

Adresse de facturation

Mairie de Cerbère
23 Av général de Gaulle

66290 CERBERE
N° TVA :

Conditions de règlement :

30 jours net

Descriptif des travaux

GARDE-CORPS GRILLAGE

Description	Qté	Unité	PV HT	Montant HT	TVA
Démontage du garde corps existant et évacuation de tous les panneaux pour mise en déchetterie.	110,00	MI	47,00	5 170,00	20,00
Fabrication et pose d'un garde-corps avec poteaux en tube 80x40 remplissage grillage rigide maille 25x25 mm. Dimensions : 1,15 m ht. Finition galvanisation à chaud.	110,00	MI	340,00	37 400,00	20,00

Devis gratuit.

Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix

Taux	Base	Montant
0,00		
10,00		
19,60		
7,00		
20,00	42 570,00	8 514,00

Total HT	42 570,00
TVA	8 514,00
Total TTC	51 084,00
Acompte	0,00
Net à payer	51 084,00

Clause de réserve de propriété :

Le vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et en accessoires. Le défaut de paiement de l'une ou quelconque des échéances pourra entraîner la revendication des biens.

Pour l'e (cachet)



Pour le client (signature précédée de la mention :
Lu et approuvé, bon pour accord)